Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réorganisation de la promotion économique vaudoise : dix commandements pour une relance

"Ce bilan, plus qu'une étude, est une véritable proposition d'actions concrètes pour revaloriser l'économie du canton". La conseillère d'Etat Jacqueline Maurer-Mayor, cheffe du Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce (DAIC), a présenté en ces termes le rapport final du groupe d'experts mandaté en octobre 1997 pour une réorganisation de la promotion économique vaudoise.

Les conclusions du groupe de réflexion - qui résultent d'une large consultation des milieux économiques et politiques - se présentent sous la forme de dix "commandements" destinés à relancer l'économie et résorber le chômage.

La mise en place d'une structure d'organisation regroupant sous un même toit les services de promotion économique fournis par l'Etat - tant la promotion endogène qu'exogène - et la création d'un guichet-entreprises, appelé à devenir l'unique interlocuteur des entrepreneurs, sont les deux points phares de ces conclusions.

Ces structures supposent la désignation de personnes clés chargées de la conduite de la promotion économique, à savoir le chef du Service économique et les responsables de la promotion endogène et exogène. La création d'un Conseil économique qui appuyera le Conseil d'Etat dans sa stratégie est également envisagée.

Ces propositions, assorties d'une demande de budget supplémentaire (3,4 millions) destiné au fonctionnement de l'organisation et à de nouveaux outils pour soutenir la création d'entreprises, seront soumises prochainement au Conseil d'Etat.

Afin d'harmoniser l'action des associations économiques régionales et d'uniformiser l'offre de leurs prestations, un "paquet commun" d'idées devront être définies dans le cadre de la Coordination du développement économique vaudois (CODEV).

Enfin, des recommandations ont été émises en vue d'améliorer la communication entre le public et les partenaires économiques et politiques, évaluer régulièrement les outils de promotion et procéder à un bilan des résultats.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 30 janvier 1998

Mme la conseillère d?Etat J. Maurer-Mayor, 021/316 60 10